

**Conseil communal du jeudi 25 avril 2013.**

**Séance publique - Point 19– Berneau - Rue de Battice– Remplacement canalisation –  
Réalisation accotements.**

**Intervention Delière Francis. - Groupe Renouveau**

Le Collège propose au Conseil d'approuver :

- Pour les canalisations :  
Le décompte final au montant de 81164,82€ comprenant un supplément de 14958 €.
- Pour les accotements :  
Le décompte final au montant de 68898,63 € comprenant un supplément de 20056 €.

En pourcentage, le supplément est donc de 25 % pour les canalisations et 41 % pour les accotements.

Des suppléments pareils montrent que le projet n'était pas très bien étudié au départ.

Le plus grave est cependant qu'on n'a retrouvé nulle part l'obstruction fantôme que le Collège précédent a invoquée pour décider le remplacement de canalisation .

Maintenant, le collège nous demande d'approuver la fin des travaux.

Pour moi, les travaux ne sont pas terminés.

En effet, la rigole-filet d'eau qui sépare l'accotement en pavés du tarmac de la route est affaissée plus ou moins profondément sur toute la longueur du chantier.

Ces affaissements sont dangereux pour la circulation sur la grand route mais aussi pour les riverains qui doivent les traverser pour rentrer chez eux.

Je pense qu'on ne peut pas laisser la situation comme cela.

La plupart des riverains le pensent aussi et je vous remets leur pétition.